



Projet éducatif

Commune de Montferrier sur lez

Service enfance jeunesse

Sommaire

Introduction :

- 1°) les fondements du projet éducatif
- 2°) le rôle de l'animation

A) Contexte local :

- 1°) le territoire, la commune
- 2°) les structures

B) Intentions éducatives

- 1°) la citoyenneté
- 2°) l'environnement et le développement durable
- 3°) la tolérance et la solidarité
- 4°) l'autonomie

Conclusion

le rôle de chacun

Introduction

1°) Les fondements du projet éducatif

La reconnaissance des enjeux éducatifs et de loisirs au sein de notre société et plus précisément au plan local sont des valeurs partagées et promues par la commune. Cette dernière développe, dans le projet éducatif, les ambitions suivantes :

Soutenir les parents dans leur autorité et leur responsabilité, en proposant des services d'accueil adaptés à la diversité des âges des enfants et des situations familiales, en facilitant l'accès à des loisirs de qualité.

Aménager des temps périscolaires tenant compte à la fois des besoins des enfants et des familles.

Soutenir l'ensemble des associations sportives, culturelles ou sociales dont l'action contribue à enrichir l'environnement éducatif des enfants, des adolescents, des familles, tout en participant à la vie sociale locale.

Favoriser les coopérations entre les différents acteurs éducatifs, avec des concertations, des partenariats et des mutualisations de compétences et de ressources.

2°) Le rôle de l'animation

L'animation est constituée d'un ensemble d'actions dont les objectifs sont de favoriser le lien social, créer ou entretenir des relations entre les personnes au travers d'activités afin d'apprendre à se découvrir, découvrir les autres et trouver des intérêts communs.

L'animation est aussi un moyen d'accompagnement d'un ou plusieurs individus dans les temps libres et de loisirs.

De ce fait, l'animateur communiquera des valeurs éducatives au travers de ses animations auprès des enfants et des jeunes.

A) Le contexte local

1°) Le territoire, la commune

Montferrier-sur-Lez, commune située à 7 km au nord de Montpellier compte près de 4000 habitants.

Elle a su se développer au sein de la Métropole Montpellier Méditerranée, dans le respect de la qualité de vie de ses habitants, constituant une sorte de poumon vert dans le territoire pourtant largement urbanisé dont elle fait partie, tout en préservant encore aujourd'hui farouchement, certaines caractéristiques de sa ruralité.

Dans ce cadre, la municipalité très attachée à un développement harmonieux et un accueil de qualité, a fait une de ses priorités du Service Enfance-Jeunesse chargé de l'accueil de loisirs périscolaire des enfants de 3 à 17 ans.

Cette volonté ne se dément pas au niveau des moyens mis en œuvre.

Ainsi la municipalité de Montferrier-sur-Lez accorde son soutien et son aide à la réalisation de multiples projets, sous diverses formes, au plan matériel par la mise à disposition de nombreux sites dont l'entretien est assuré (ménage et petits travaux) par le personnel municipal ainsi que le prêt de moyens de transport.

Le centre de loisirs bénéficie ainsi de plusieurs espaces parfaitement adaptés à ses activités:

- Les cours et les locaux des deux écoles
- Le foyer
- Le terrain de foot
- Le city stade
- Les Terrasses du château
- Les parcours de santé du château et du Devevou

Persuadée de l'intérêt de toute action bénéfique pour nos jeunes générations, la Municipalité s'est engagée, à cet égard, dans une démarche de réflexion porteuse de propositions innovantes.

2°) les structures

Le Service Enfance Jeunesse se compose de 2 structures principales ; **l' Espace Jeunes et l' Accueil de loisirs l'Olivier.**

Ce service à plusieurs missions, notamment le Conseil Municipal des Enfants (**CME**), la mise en place d' activités sur les temps méridiens pour les primaires (**l'Entre Deux**) l' accompagnement scolaire (**Azimut**) et l'organisation de manifestations sur la commune en lien avec l'enfance et la jeunesse.

L'Espace Jeunes : accueille les jeunes de 11 à 17 ans :

en période scolaire : le lundi soir de 17h à 19h pour un point infos écoute
le mercredi de 16h à 19h pour des stages
le vendredi de 18h à 22h soirées à thème.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 18h avec une semaine de stage ou un mini camp.

L'Accueil de Loisirs l'Olivier : accueille les enfants de 3 à 10 ans:

en période scolaire : le mercredi de 8h à 18h
avec possibilité de demi journée avec ou sans repas.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 18h hormis Noël et les 3 premières semaines d'août.
Avec possibilité de demi journée avec ou sans repas.

Le Conseil Municipal de Enfants (CME) :

Il contribue à l'apprentissage de la démocratie participative, de la responsabilité citoyenne et de l'autonomie.

Les séances ont lieu tous les mardis de 16h30 à 18h en période scolaire, à l'école primaire ou à l'accueil de loisirs l'olivier.

L'Entre Deux :

Des activités sont préparées puis mises en place de 11h40 à 13h20 sur le temps méridien, tous les jours d'école, pour les enfants de l'école primaire.

Azimuth : accompagnement scolaire

Ce service a pour ambition d'apporter une aide personnalisée pour la scolarité des collégiens,

Les séances ont lieu les jeudis de 17h à 19h à l'espace jeunes.

B) Les intentions éducatives

Tout d'abord, les intentions éducatives de ce projet sont de permettre aux enfants et aux jeunes de la commune de devenir autonomes, de prendre des responsabilités et de se préparer progressivement à devenir adulte et citoyen actif.

De ce fait, la Commune de Montferrier permet de développer, au travers des différentes structures et missions du service enfance jeunesse, des valeurs tel que :

1°) La citoyenneté :

Les enfants et les jeunes évoluent dans la société, par l'intermédiaire du Conseil Municipal des Enfants. Des actions sont proposées. Elles permettront de contribuer à leur socialisation, d'expérimenter la collectivité et de les sensibiliser à l'acte de citoyenneté.

2°) l'environnement et le développement durable :

La commune a pour ambition de sensibiliser les enfants et les jeunes aux problématiques environnementales et de construire les citoyens conscients et responsables de demain.

En effet, elle a pour objectif de modifier les comportements, les attitudes et les représentations vis-à-vis de l'environnement pour les générations actuelles et futures. Répondre aux enjeux environnementaux actuels nécessite d'œuvrer ensemble, de mettre en commun les compétences de chacun : enseignants, animateurs, directeurs d'établissement, techniciens de collectivité, élus, associations...

3°) La tolérance et la solidarité :

Dans une dimension sociale, autonomie implique, par ailleurs, que chacun accorde à autrui la possibilité de penser différemment, en reconnaissant les différences comme une source d'enrichissement personnel.

L'enfant et le jeune doivent pour cela être à l'écoute des opinions diverses. Ils doivent apprendre à respecter une idée avec laquelle ils ne sont pas d'accord, à reconnaître la liberté d'autrui et à faire découvrir et /ou partager la leur.

4.3) L'autonomie :

C'est à la fois la capacité et le droit de se gouverner seul, pour un enfant et un jeune. C'est donc le droit d'expérimenter, d'acquérir des compétences, des connaissances, pour comprendre et pouvoir agir seul de manière réfléchie,

Dans les différentes structures du service enfance jeunesse, l'autonomie se construit petit à petit, à son rythme. Elle est à la fois une prise d'initiative et une socialisation.

Conclusion :

le rôle de chacun

La Municipalité, par l'intermédiaire de ce projet éducatif, va créer de l'échange, de la coopération, mettre en commun des compétences, des savoirs, des savoirs -faire, initier des rencontres entre tous les acteurs de la commune autour de l'enfant et du jeune.

Comme le dit un proverbe africain :

" il faut tout un village pour éduquer un enfant "